



La langue française sous la Révolution

Miren Echeverria Garbizu
Philologie française 2014/2015

Tuteur : Elisabete Zubillaga

Département de Philologie française

RÉSUMÉ

Durant la Révolution française, la France a subi un grand changement linguistique. Cependant, ce changement n'a pas été le même dans toutes les régions du pays. La langue française standard que nous connaissons de nos jours, trouve son origine dans le français que parlaient les bourgeois de l'Île-de-France à cette époque de la Révolution. Les révolutionnaires ont beaucoup œuvré pour que la langue française soit unifiée dans tout le territoire. La première partie du travail qui va suivre explique la manière dont se sont unifiés la nouvelle nation Française et sa langue, car avant la Révolution, la majorité des citoyens français ne la comprenait pas ou ne savait pas la parler. Dans les campagnes tout particulièrement, les gens ne parlaient pas la même langue que celle utilisée à Paris et alentour, région où était basé le cœur du mouvement révolutionnaire. Il était ainsi très difficile de diffuser les messages révolutionnaires sur l'ensemble du territoire français. Une possibilité consistait à traduire les discours dans les différents *patois*, mais cette solution coûtait cher et de plus, selon les révolutionnaires, était en contradiction avec l'idée d'une nation unifiée pour tous les citoyens. Si la France était une seule nation, alors, on devait également n'y parler qu'une seule langue, le français. Les révolutionnaires étaient à peu près tous d'accord sur ce point, car cela facilitait la communication entre les Français. Cependant, certains ont souhaité faire disparaître toute autre langue et dialecte, ce qui a créé des fortes divergences parmi eux. La deuxième partie sera consacrée à la nouvelle langue française et à ses moyens de diffusion et de normalisation, car les puristes, influencés par la pensée du siècle des Lumières, même s'ils étaient favorables à l'expansion du français, s'opposaient au langage révolutionnaire dans lequel ils constataient trop d'expressions populaires. Les aristocrates, ceux qui avaient pris le pouvoir politique pendant les révoltes, avaient adopté un langage plus simplifié et démagogue pour que le peuple comprenne davantage leurs messages. Mais même s'ils avaient inévitablement intégré quelques expressions populaires, leur langage était loin d'être populaire. Cette période a aussi été très riche par la création très abondante de néologismes qui permettaient de décrire les nouvelles réalités que traversait le pays. Il ne faut non plus oublier que les mots qui étaient dotés d'un sens chrétien ou aristocrate ont été supprimés car ils faisaient un trop fort rappel à la monarchie contre laquelle les révolutionnaires avaient vivement lutté.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I : « UNE NATION, UNE LANGUE ».....	4
I.1. SITUATION LINGUISTIQUE AVANT LA RÉVOLUTION	5
I.2. VARIÉTÉ LINGUISTIQUE TRIOMPHANTE	7
I.3. LUTTE CONTRE LES PATOIS	8
I.3.1. TRADUCTIONS	9
I.3.2. ABBÉ GRÉGOIRE ET BARÈRE	11
I.3.3. LA TERREUR	15
II. VOCABULAIRE RÉVOLUTIONNAIRE	16
II.1. SUPPRESSION DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE : CRÉATION DE L'INSTITUT	18
II.2. LITTÉRATURE ET PRESSE	20
II.3. NÉOLOGISMES	22
II.4. SUPPRESSION DES MOTS CHRÉTIENS OU QUI FONT RÉFÉRENCE À L'ARISTOCRATIE	24
CONCLUSION	28
BIBLIOGRAPHIE	29
ANNEXE : QUESTIONNAIRE DE L'ABBÉ GRÉGOIRE.....	31

INTRODUCTION

L'idée de l'unification de la langue française est souvent attribuée à la période révolutionnaire de 1789, mais auparavant il y a eu d'autres tentatives d'uniformisation :

Au XVI^e siècle déjà, d'un côté, on peut noter dans la littérature un certain patriotisme chez les écrivains de la Pléiade, qui avaient commencé à délaisser le latin et le grec dans la littérature au profit de la langue française, revendiquant ainsi son statut officiel. C'est notamment le cas dans le texte *Défense et illustration de la langue française* de Joachim du Bellay. À la Cour également, les aristocrates privilégiaient le « bel usage » du français, c'est-à-dire, celui que parlaient les classes dominantes. Ils utilisaient ce langage très littéraire pour se distinguer du langage tenu par le peuple. Cependant, cette épuration trop forte de la langue française menait la langue vers un appauvrissement puisqu'il s'agissait d'une langue trop artificielle.

Un siècle plus tard, l'événement le plus significatif à ce sujet est la création, en 1635, de l'Académie Française. Cette institution fondée par Richelieu avait comme but de fixer et d'uniformiser la langue française pour qu'elle soit la même dans tout le royaume. L'un des premiers membres de l'Académie fut un grammairien très reconnu : Vaugelas, qui consacra une grande partie de sa vie au développement du *Dictionnaire*. À la fin de sa vie, il publia *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*¹, où il prétend décrire le bon usage du français, en s'inspirant du langage de la Cour et du Roi.

Au XVIII^e siècle, avant que n'éclate la Révolution, Paris a été la capitale d'un bouillonnement intellectuel grâce aux philosophes des Lumières comme Voltaire, Diderot, Montesquieu ou Jean-Jaques Rousseau. Quand leur mouvement s'est étendu aux autres pays, la langue de leurs écrits s'y est également répandue, et le français a commencé à être parlé dans les cours de toute l'Europe. C'est ainsi que le français s'est substitué au latin comme langue « universelle » et est devenu la langue du progrès et des lettrés européens.

¹ OTT, Karl August, *La notion du « bon usage » dans les Remarques de Vaugelas*, au congrès de l'Association, le 24 juillet 1961 : « Le prestige social d'une personne dépend, en grand partie, par sa façon de parler ; c'est une idée admise dès cette époque que la décence et l'élégance dans le langage constituent une obligation morale. Or, c'est cette idée qui est à la base de la doctrine de Vaugelas et qui, d'ailleurs, s'impose comme une règle à toute la production littéraire de la Contre-Réforme. »

I. « UNE NATION, UNE LANGUE »

Le XVIII^e siècle a été une période de grands changements politiques, sociaux et économiques, mais l'un des événements les plus significatifs a été la rapide ascension de la bourgeoisie au pouvoir. Tout a ainsi rapidement changé dans la société, et notamment le langage. D'un côté, les puristes comme La Mothe se positionnaient d'une façon plutôt rétrograde contre ces innovations de la langue, puisqu'ils considéraient que cela appauvriissait le français. Mais d'un autre côté, parallèlement, beaucoup de néologismes vont se créer à cette époque.

Pendant la Révolution, les autres langues que le français sont perçues comme des obstacles à la communication², à la propagation de l'idéologie révolutionnaire, à la connaissance des lois de la République et à leur exécution. Le but des mandataires révolutionnaires était de créer une essence unitaire. Ils souhaitaient que tous les Français, maintenant appelés citoyens, aient conscience de faire partie de l'État. Plus rien ne sépare l'individu de l'État, puisqu'ils sont liés par une entité administrative redéfinie pendant cette période : les paroisses, les pays et les provinces disparaissent pour faire place aux nouvelles administrations comme les communes, les cantons et les départements. On voit alors que les révolutionnaires ont redessiné l'idée de l'État culturel et politique pour effacer le sentiment provincial, d'essence particulariste, pour le remplacer par un sentiment national.

La politique linguistique de 1789 a été très importante pour créer cette idée d'unité qu'on vient de décrire. Imposer le français – la langue du progrès – comme la langue nationale, était une étape indispensable pour la construction et l'affirmation de la Nation française.

Parallèlement, à cette unification linguistique, il faut noter que la petite bourgeoisie révolutionnaire en a largement profité pour procéder à une épuration de la langue et pour effacer les restes aristocratiques, et donc, remplacer le « bel usage » par le « bon usage ».

² La diversité linguistique est un obstacle pour les bourgeois. Pour ceux qui sont au pouvoir pendant la révolution et veulent que le message révolutionnaire arrive sur l'ensemble du territoire.

I.1. SITUATION LINGUISTIQUE AVANT LA RÉVOLUTION

Avant l'arrivée du mouvement Révolutionnaire, la langue française n'était donc parlée ou comprise que par une petite partie de la population, à peine un quart des 26 millions d'habitants de l'époque. Le reste de la population parlait d'autres langues, variations dialectales régionales ou patois.

La principale frontière des langues en France est la division entre la langue d'oc, parlée au Sud, - et la langue d'oïl, – parlée au Nord-.

La province du Languedoc était alors un pays d'états jusqu'à la Révolution, mais en 1790-1791, lors de la création des départements, un nouveau territoire d'intendance du Languedoc est redéfini, ne coïncidant pas tout à fait à l'actuelle division administrative. Il correspond aux actuelles régions de Midi-Pyrénées, du Languedoc-Roussillon, ainsi qu'à certaines parties de Rhône-Alpes et d'Auvergne. Six grands dialectes sont attribués à l'occitan : l'auvergnat, le gascon, le languedocien, le limousin, le provençal et le vivaro-alpin. Et aussi des idiomes comme le catalan et le basque.

Au Nord, les langues d'oïl sont : le berrichon, le bourbonnais, le bourguignon-morvandiau, le champenois, le franc-comtois, le français, le gallo, le lorrain, le mayennais, le normand, le picard, le poitevin-saintongeais et le wallon.

Avant la Révolution, il n'y avait pas de langues communes dans le royaume, ce qui était très critiqué par les révolutionnaires comme l'abbé Grégoire (Vého 1750-Paris 1831). Les seuls endroits où le français était parlé couramment étaient Paris et ses alentours, là où les routes commerciales étaient les plus accessibles grâce à la centralisation de Paris.

« Nous n'avons plus de province et nous avons encore environ trente patois » déclarait l'abbé Grégoire. Ce sont *« le bas-breton, le normand, le picard, le rouchi et le wallon, le flamand, le champenois, le messin, le lorrain, le franc-comtois, le bourguignon, le bressan, le lyonnais, le dauphinois, l'auvergnat, le poitevin, le limousin, le picard, le provençal, le languedocien, le velayen, le catalan, le béarnais, le basque, le rouergat et le gascon ; ce dernier seul est parlé sur une surface de 60 lieues*

en tous sens : au nombre des patois, on doit placer encore l'italien de la Corse, des Alpes-Maritimes, et l'allemand des Haut et Bas-Rhin, parce que ces deux idiomes y sont très dégénérés³... ».

On constate donc que sur le territoire français, il existait une grande variété de langues utilisées comme langage courant. Dans les villages et les milieux ruraux où les traditions étaient plus fortes, la langue française avait du mal à s'installer. Barère s'exprimait ainsi sur cette méconnaissance du français :

« (...) on dirait qu'il existe en France six cent mille français qui ignorent absolument la langue de leur nation et qui ne connaissent ni les lois, ni la révolution qui se font au milieu d'eux !⁴ »

« (...) Ainsi, avec trente patois différents, nous sommes encore, pour le langage, à la tour de Babel, tandis que, pour la liberté, nous formons l'avant-garde des nations⁵. »

De par cet extrait, nous comprenons quel était le point de vue linguistique de la majorité des révolutionnaires. Selon eux, cette variété de langues devait disparaître car elle représentait un vestige de la monarchie désormais abolie. Cette nouvelle organisation sociale et politique avait donc comme grand intérêt de franciser le territoire en effaçant toute marque de l'ancienne forme de gouvernement. Ainsi, devait se créer un nouveau sentiment d'unité nationale capable d'englober des vastes ensembles de populations.

Le concept de langue nationale est assez récent, puisqu'il n'existait pas avant que le concept de nation ne soit lui-même élaboré. Même si le désir de franciser le territoire, défendu par les révolutionnaires, n'était pas une nouvelle idée, le fait d'associer la Langue avec la Nation était en revanche une véritable nouveauté. Il fallait, selon les révolutionnaires, une langue commune sur l'ensemble du territoire pour que tous les citoyens aient le sentiment d'appartenir à la même nation.

³ La meilleure contribution à la connaissance de la pensée de l'abbé Grégoire se trouve dans l'ouvrage de M. de Certeau, D. Julia et J. Revel, *Une politique de la langue – La Révolution française et les patois*, Paris, Gallimard, 1975.

⁴ BIDART, Pierre, *La Révolution française et la question linguistique*, 1^{ère} édition Bordeaux, P.U. Bordeaux, 1991.

⁵ Rapport Grégoire à la Convention Nationale.

I.2. VARIÉTÉ LINGUISTIQUE TRIOMPHANTE

La Révolution a donc commencé à Paris, où l'on parlait la langue d'oïl. La diversité linguistique avait progressé au cours du XVIII^e siècle dans la partie Nord du pays, notamment grâce au réseau routier du Royaume, construit à cause de la centralisation de Paris. Malgré, le grand nombre de dialectes et langues existantes dans ce qu'on appelle la langue d'oïl, celle qui s'est imposée parmi les autres variétés linguistiques est celle que parlait la bourgeoisie parisienne. Par conséquent, le français standard que l'on parle de nos jours est issu de cette variété bourgeoise. Seules les provinces de l'Île-de-France, de la Champagne, de la Beauce, du Maine, d'Anjou, de Touraine et du Berry étaient complètement francophones. En revanche, les peuples des régions parlaient encore leurs différents patois.

Pour comprendre cela, il faut d'abord savoir que la classe sociale qui a pris le pouvoir pendant la Révolution a été la bourgeoisie, qui a donc imposé sa langue comme référence du « bon usage⁶ » linguistique. Cela signifie donc que la langue aristocratique n'a pas été remplacée par le langage populaire. Le « bel usage » de la langue française, c'est-à-dire celle du Roi et de la Cour, devient le « bon usage », et donc, celle des « honnêtes gens de la nation ». Comme l'on a déjà dit avant, les révolutionnaires ont associé la langue avec la Nation puisqu'il fallait doter cette « République unie et indivisible » d'une langue nationale. Ainsi, les personnes qui utilisaient une autre langue ou un autre dialecte n'étaient pas considérés comme « honnêtes gens de la nation », mais comme contre-révolutionnaires et ennemis de la patrie. Même l'*Encyclopédie* soutenait que la seule langue était le français de Paris et définissait ainsi les patois :

« *PATOIS (Gramm.). Le langage corrompu tel qu'il se parle presque dans toutes les provinces : chacune a son patois ; ainsi nous avons le patois bourguignon, le patois normand, le patois champenois, le patois gascon, le patois provençal, etc. On ne parle la langue que dans la capitale⁷.* »

⁶ Il faut faire la différence entre le « bon usage » et le « bel usage ». Le « bel usage » est celui des salons, un langage artificiel mais très poétique et très soigné. Par contre, le « bon usage » est celui des Lumières et des hommes cultivés.

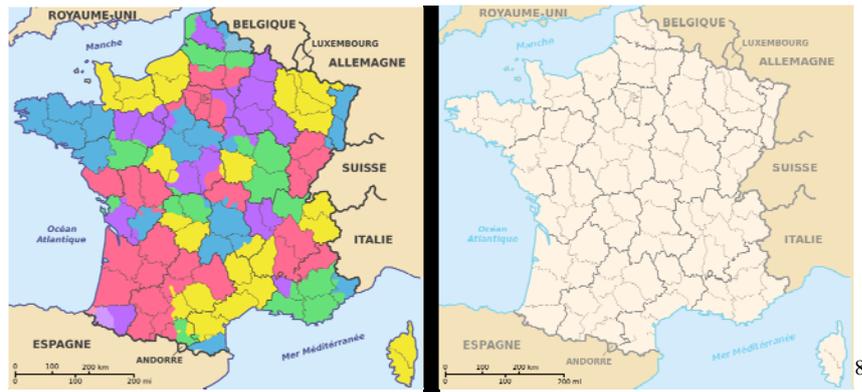
⁷ *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, nouvelle édition*, Genève, Pellet, I. XXIV, 1778, art. patois, p.992.

Il y a eu plusieurs avis sur ce sujet au sein même des révolutionnaires. Certains étaient favorables à la diversité linguistique de la France, comme c'était le cas de Jean-François Marmontel (1723-1799) : « *Par quelle vanité voulons-nous, que, dans... notre « langue », tout ce qui est à l'usage du peuple contracte un caractère de bassesse et de vileté ?* ». Cependant, comme on va le voir dans les prochains chapitres, d'autres révolutionnaires défendaient le français comme la seule langue possible de la nation et étaient complètement opposés aux patois qu'ils définissaient comme la raison du fanatisme contre-révolutionnaire.

I.3. LUTTE CONTRE LES PATOIS

La principale raison pour la lutte contre les patois menée suite à la Révolution était que les révolutionnaires rêvaient de la création d'une République « *une et indivisible* ». Pour créer cette unité nationale, il fallait donc avoir une seule langue commune. Les personnes qui parlaient une langue ou un dialecte autre que le français officiel étaient perçues comme des obstacles à la transmission des idées révolutionnaires, et étaient donc considérées comme contre-révolutionnaires et chargées de mœurs et d'idées très religieuses.

Dans cette lutte contre les patois, l'une des actions les plus importantes fût la redéfinition des anciens territoires du royaume. Ces territoires étaient alors divisés en fonction des usages, des mœurs, des coutumes, des langues communes, etc. Les commissaires Girondins Carnot, Garrau et Lamarque, arrivés au Pays Basque en 1792, se sont aperçus de la grande différence qu'il y avait d'un territoire à l'autre. Ils s'étonnaient « *de voir des pays voisins si différents et étrangers les uns des autres, à cause de leur langage opposé* ». Changer cette division a mené la France vers un changement des institutions et vers une centralisation, donnant ainsi plus de facilité à imposer le français comme la seule langue officielle et commune sur le territoire.



Les couleurs de la carte présente l'ancienne division des territoires, alors que la seconde montre l'actuelle division après le découpage du pays en départements. Cette nouvelle administration jacobine souhaitait effacer la trace des différents coutumes, traditions et langues qui composaient le pays. Ainsi, les départements ont-ils été créés sans tenir en compte des cultures et des traditions, mais seulement de la géographie⁹.

I.3.1. TRADUCTIONS

Quand la Révolution a éclaté, on a fait des grands efforts pour propager les idées révolutionnaires. Le principal problème était que le français était une langue « étrangère » pour la majorité de la population. Alors, même s'ils essayèrent d'éliminer les patois tout au long de la Révolution, les jacobins furent tout d'abord plus tolérants à l'égard des langues régionales, considérant que la meilleure façon de transmettre la parole révolutionnaire était de traduire les textes dans les langues régionales.

Le 6 juillet 1790, le secrétaire-interprète de la municipalité de Strasbourg déclarait aux Jacobins :

« Le moyen le plus sûr de rendre les habitants de l'Alsace les meilleurs citoyens de la France, c'est de les familiariser avec les principes humains et la Loi sainte de la Constitution (...). De l'autre côté, comment espérez-vous en faire des vrais patriotes si les Administrations et les Juges qui seuls peuvent opérer cette heureuse révolution dédaignent de parler leur langue ? »

⁸ Cartes de France d'après *The Historical Atlas* de William R. Shepherd (1926).

⁹ Le nombre exact des départements et leurs limites furent fixés dans des décrets du 15 janvier et du 16 février 1790, leur existence prenant le 4 mars suivant.

En 1792, un député des Bouches du Rhône traduit la constitution de 1791 : *La Constitucien francézo pour les habitans deis despartemens des Bouques- daou – Rhoné, daou Var et deis Basses-Alpes.*

Ces deux exemples nous montrent que tous les patriotes et révolutionnaires ne croyaient pas nécessairement que l'unité linguistique était inévitable pour arriver à l'unité politique. L'un des personnages les plus connus qui défendait les langues régionales est François-Joseph Bouchette (1735-1810), député de l'Assemblée nationale française. Le 14 janvier 1790, il a décidé de « faire publier les décrets de l'Assemblée dans tous les idiomes parlés dans les différentes parties de la France ». Toutefois, la traduction fut rapidement abandonnée car cela supposait des grands coûts financiers et la plupart des révolutionnaires ne souhaitaient pas garder les langues régionales, obstacles à la propagation de leur idéologie.

Le général Régnier écrivait les mots suivants à Roland, ministre de l'Intérieur, le 6 décembre 1792 :

« Les Basques sont courageux, intrépides, parlant un langage qui n'a aucun rapport avec les langues connues. Cette langue n'est point écrite... quelques livres de dévotion sont les seuls qu'il y ait à cet idiome. Les prêtres ont toute la confiance de ces peuples. Les Basques sont très fanatiques, faute d'instruction. Il serait très essentiel qu'on traduisît en langue basque plusieurs bons ouvrages de la Révolution ».

Ou un peu avant, le 29 octobre : *« Sans instructions en basque, le patriotisme pur aura de la peine à se propager ».*

Cependant, les Girondins n'ont pas été les seuls à vouloir faire traduire des textes révolutionnaires aux langues régionales. Certains Montagnards allèrent également dans leur sens. Le 20 juin 1793, depuis le Comité de Salut Public, on ordonne au ministre de l'Intérieur *« la création immédiate d'un bureau de traduction où les lois, le bulletin de la Convention, les proclamations... seraient traduites en idiomes notamment en basque ».*

Ces traductions ne sont en réalité pas faites dans le but de conserver ces patois, mais pour bien faire comprendre le nouveau système administratif et les nouvelles lois de la République. On veut répandre l'idéologie révolutionnaire le plus rapidement possible. Cependant, la diversité linguistique n'est vue que comme un problème dont il faut se débarrasser. La *Chronique de Paris* recommandait « *l'extirpation pure et simple des idiomes, mettant le basque et le bas-breton sur le même pied que le turc et le chinois* ».

Les langues apparaissent désormais comme des dangers nationaux :

« Proposerez-vous de suppléer à cette ignorance des traductions ? Alors, vous multipliez les dépenses, en compliquant les rouages politiques, vous ralentissez le mouvement. (...) Ceux qui se trouvaient aux Pyrénées-Orientales en octobre 1792 vous écrivirent que, chez les Basques, peuple doux et brave, un grand nombre, un grand nombre était accessible au fanatisme, parce que l'idiome est un obstacle à la propagation des lumières¹⁰ ».

Avec ce discours, l'abbé Grégoire explique pourquoi il ne suffit pas de transmettre le message révolutionnaire dans les langues régionales. La traduction des textes est une dépense de temps et d'argent, alors le plus simple est de transmettre le message révolutionnaire en français, la langue de la République. Ainsi, tous les français devront apprendre cet idiome et les patois resteront comme des traits du passé monarchique.

I.3.2. ABBÉ GRÉGOIRE ET BARÈRE

L'abbé Henri-Baptiste Grégoire est l'une des figures principales de la Révolution française, avec le mouvement contre les patois. Son but était de mettre fin à la diversité linguistique en France. Le 30 juillet 1793, il déclarait cela devant le Comité de l'Instruction publique :

¹⁰ Abbé Grégoire à la Convention Nationale, le 16 prairial, l'an deuxième de la République.

« Car je ne puis tant le répéter, il est plus important qu'on ne pense en politique d'extirper cette diversité d'idiomes grossiers, qui prolongent l'enfance de la raison et la vieillesse des préjugés. »

L'abbé Grégoire est l'auteur de la première enquête linguistique mise en œuvre en France qui a eu lieu entre 1790-1792 (voir Annexe). À travers ces enquêtes, il voulait savoir jusqu'à quel niveau coïncidaient la dimension nationale et la dimension linguistique. Pour le découvrir, il avait établi 43 questions distribuées dans tous les départements. Il interrogeait sur la proximité ou la distance entre le français et les patois, leurs capacités expressives, les variations dialectales, l'existence des outils culturels, dictionnaires, etc. Mais derrière cette recherche il a l'intention non seulement de savoir dans quel état linguistique se trouvait le pays, mais également de détruire les patois et les mœurs des campagnes où l'on ne parlait en général pas en français. On peut pressentir cela dans certaines questions de son enquête, par exemple :

Question 27. Quelle est l'influence respective du patois sur les mœurs, et celles-ci sur votre dialecte ?

Question 29. Quelle serait l'importance religieuse et politique de détruire entièrement ce patois ?

Question 30. Quels seraient les moyens ?

Question 38. Ont-ils¹¹ beaucoup de préjugés ?

Si, à travers ces questions, on peut pressentir que son but est de faire disparaître les « patois », on peut clairement l'établir dans son *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, à la Convention Nationale où il dit, entre autres :

« Un des moyens les plus efficaces peut-être pour électriser les citoyens, c'est de leur prouver que la connaissance et l'usage de la langue nationale importent à la conservation de la liberté ».

Selon les républicains, le français était la langue de la liberté, de la Révolution et la seule langue qu'il fallait utiliser en France, même si, comme l'abbé Grégoire a pu le

¹¹ Ils fait référence aux gens de la campagne.

constater avec son enquête, une grande partie des citoyens n'étaient pas capables de comprendre ou suivre une conversation en français.

À l'époque de la Révolution, on associait la campagne avec les « patois », l'ignorance et l'obscurantisme et la ville avec le français et l'esprit des Lumières. C'est dans ce même esprit que l'abbé Grégoire affirmait :

« Si ces places¹² sont occupées par des hommes incapables de s'énoncer, d'écrire dans la langue nationale, les droits des citoyens seront-ils bien garantis par des actes dont la rédaction présentera l'impropriété des termes, l'imprécision des idées, en un mot tous les symptômes de l'ignorance ? »

C'est un autre exemple de la croyance révolutionnaire où les villageois sont considérés comme des gens qu'il faut « domestiquer » à travers le français. Car avec l'apprentissage de cette langue, ils vont aussi pouvoir communiquer avec tous les citoyens de la nouvelle nation, et non plus seulement avec ceux du village ou de la région, et ils pourront ainsi comprendre les lois de la République qui ont été rédigés en français. De cette façon, ils feront activement partie de la République et de la Révolution et ne seront pas uniquement de simples spectateurs du changement social, politique et, bien sûr, linguistique : *« Le peuple doit connaître les lois pour les sanctionner et leur faire obéir. »* Le français devient donc un instrument pour « civiliser » le peuple. Il faut qu'ils apprennent la langue des bourgeois afin de pouvoir laisser de côté toutes les anciennes coutumes du monde rural considérées contre-révolutionnaires :

« (...) l'idiome est un obstacle à la propagation des Lumières. La même chose est arrivée dans d'autres départements, où des scélérats fondaient sur l'ignorance de notre langue le succès de leurs machinations contre-révolutionnaires. »

Bertrand Barère (Tarbes, 1755- Tarbes, 1841), membre du Comité de salut public à partir d'avril 1793, avait fait aussi des patois un objet d'attaque :

¹² Référence directe au Contrat social de Rousseau. Le discours complet est : *« Tous les membres du Souverain sont admissibles à toutes les places ; il est à désirer que tous puissent successivement les remplir, et retourner à leurs professions agricoles ou mécaniques. Cet état de choses nous présente l'alternative suivante : si ces places sont occupées (...) »*

« La monarchie avait des raisons de ressembler à la tour de Babel ; dans la démocratie, laisser les citoyens ignorants de la langue nationale, incapables de contrôler le pouvoir, c'est trahir la patrie... Chez un peuple libre, la langue doit être une et la même pour tous. »

Contre les langues régionales, il affirmait également : *« Combien de dépenses n'avons-nous pas faites pour la traduction des lois des deux premières assemblées nationales dans les divers idiomes de France ! Comme si c'était à nous de maintenir ces jargons barbares et ces idiomes grossiers qui ne peuvent plus servir que les fanatiques et les contre-révolutionnaires ! »*

Comme l'abbé Grégoire, Barère jugeait les patois porteurs du fanatisme et de la contre-révolution. Alors, il ne suffit pas que tous les français parlent la même langue, mais il faut aussi supprimer les barrières linguistiques. Dans cette optique, les personnes comme Barère ou l'abbé Grégoire dévalorisèrent les patois chaque fois qu'ils en eurent l'opportunité, utilisant des termes méprisants et péjoratifs :

« Car, je ne puis trop le répéter, il est plus important qu'on ne pense en politique d'extirper cette diversité d'idiomes grossiers, qui prolongent l'enfance de la raison et de la vieillesse des préjugés¹³. »

Aussi, ils faisaient l'éloge de la langue française, *« la plus belle langue de l'Europe, celle qui la première a consacré franchement les droits de l'homme et du citoyen, celle qui est chargée de transmettre au monde les plus sublimes pensées de la liberté¹⁴ »*.

Affirmant également que *« la langue française a conquis l'estime de l'Europe, et depuis un siècle elle y est classique. (...) Dans sa marche claire et méthodique, la pensée se déroule facilement ; c'est ce qui donne un caractère de raison, de probité, que les fourbes eux-mêmes trouvent plus propres à les garantir des ruses diplomatiques. »*

¹³ Déclarations de l'abbé Henri-Baptiste Grégoire devant le comité de l'Instruction publique, le 30 juillet 1793.

¹⁴ Extraits du Rapport Barère.

Dans leurs propos, la langue française est liée avec la pensée et la raison, tandis que les langues régionales sont liées avec les préjugés et la vulgarité. Cependant, l'abbé Grégoire et Barère ne sont pas les seuls à partager cette idée de lutte contre les patois.

I.3.3. LA TERREUR

L'idéologie que partageaient des personnes comme Bertrand Barère et l'abbé Grégoire, ont mené les révolutionnaires à établir le décret du 2 thermidor an II (20 juillet 1794). Sous le mandat de Robespierre, une loi qu'on connaît comme la *terreur linguistique* a fait que les « idiomes feudaux » soient persécutés, dans le but précis de faire reculer les dialectes et d'imposer le français comme la seule langue nationale, même si les moyens pour cela étaient violents.

Cette loi « linguistique » voulait notamment appliquer les articles suivants :

Article 1. À compter du jour de la présente loi, nul acte public ne pourra, dans quelque partie que ce soit du territoire de la République, être écrit qu'en langue française.

Article 2. Après le mois qui suivra la publication de la présente loi, ne pourra être enregistré aucun acte, même sous seing privé, s'il n'est écrit en langue française.

Article 3. Tout fonctionnaire public, tout agent du gouvernement qui, à dater du jour de la publication de la présente loi, dressera, écrira ou souscrira, dans l'exercice de ses fonctions, des procès-verbaux, jugements, contrats ou autres actes généralement quelconques conçus en idiomes ou langues autres que la française, sera traduit devant le tribunal de police correctionnelle de sa résidence, condamné à six mois d'emprisonnement, et destitué.

Article 4. La même peine aura lieu contre tout receveur du droit d'enregistrement qui, après le mois de la publication de la présente loi, enregistrera

des actes, même sous seing privé, écrits en idiomes ou langues autres que le français.

Avec ce décret, il ne s'agit plus uniquement de dévaloriser les langues régionales, mais d'affirmer une véritable agressivité contre elles. Désormais, tous ceux qui parlent ou écrivent dans une autre langue que le français seront sanctionnés. De cette façon, les révolutionnaires désiraient qu'on apprenne la langue de la nation le plus vite possible.

Cependant, ce décret n'a pas duré très longtemps puisqu'il a été suspendu quelques semaines après sa publication : le 16 fructidor an II¹⁵, après l'exécution par guillotine de Robespierre le 10 thermidor an II¹⁶.

II. VOCABULAIRE RÉVOLUTIONNAIRE

L'un des changements les plus connus dans le vocabulaire révolutionnaire est la suppression des appellations *monsieur* et *madame* pour les substituer par les termes *citoyen* et *citoyenne*, montrant ainsi une égalité parmi tous les français. Une autre mesure d'égalité a été le *Décret sur le tutoiement obligatoire* daté du 8 novembre 1793 et par laquelle le vouvoiement a été banni. Cependant, ce décret n'a lui non plus duré longtemps et a été aboli en juin 1795.

À l'époque de l'Ancien Régime, il existait en France près de 800 unités des poids et mesures : la *perche*, la *toise*, le *pied*, le *pouce*, la *ligne*, l'*aune* ou la *livre* ne sont que quelques exemples parmi tous les systèmes qu'on utilisait selon les provinces et les villes. De plus, une *livre* pouvait varier d'un endroit à l'autre. Ce fut en 1790 que pour la première fois à l'Assemblée nationale, Charles-Maurice de Talleyrand (1754-1838) proposa le 9 mars 1790 d'unifier ces systèmes de poids et mesures :

« L'innombrable variété de nos poids & nos mesures & leurs dénominations bizarres jettent nécessairement de la confusion dans les idées, de l'embarras dans le commerce. Mais ce qui particulièrement doit être une source d'erreurs & d'infidélités, c'est moins encore cette diversité, en elle-même, que la différence des choses sous

¹⁵ 2 septembre 1794.

¹⁶ 28 juillet 1794.

Néanmoins, ce fut le chimiste Antoine-Laurent de Lavoisier (1743-1794) qui a mené la grande réforme du système des poids et mesures. Il utilisait le système décimal dans ses travaux et conseillait de faire de même à ses collègues chimistes « *en attendant que les hommes, réunis en société, se soient déterminés à n'adopter qu'un seul poids et qu'une seule mesure* ». Malgré ses bonnes intentions et son envie d'unifier ces systèmes, il fut guillotiné pendant la période de la Terreur en 1794.

Par rapport aux mots populaires, la langue française n'a pas subi de grands changements, puisque la variété linguistique désormais répandue en France était celle que parlaient les bourgeois. Cette langue n'était pas très différente du français des aristocrates de l'Ancien Régime. Il n'y a ainsi pas vraiment eu une grande filtration des mots ou expressions populaires.

Même si le vocabulaire populaire n'a pas pu entrer dans l'usage courant de la langue, la phonétique de certaines diphtongues a changé et est passé de l'utilisation populaire à l'usage courant. C'est par exemple le cas de *-oi*, qui se prononçait /we/, pour devenir ensuite /wa/. Ainsi, le mot *loi*, prononcé /lwe/ commença à être prononcé /lwa/, ce qui est toujours le cas de nos jours.

Comme on l'a noté, le travail d'unification du langage n'a pas uniquement consisté à effacer les patois. La langue française elle-même a dû subir des changements et s'adapter aux temps nouveaux, avec l'épuration de certains mots ou expressions qui avaient pour objectif l'utilisation des mêmes termes dans tout le territoire. Le renouvellement du langage devait donc se faire à la fois dans les villages où l'on parlait patois, mais également dans les villes où l'on parlait français.

II.1. SUPPRESSION DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE : CRÉATION DE L'INSTITUT

Le 8 août 1793, la Convention nationale supprimait toutes les académies et sociétés littéraires royales : l'Académie de peinture et sculpture, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences et la célèbre Académie française, fondée en 1635 par Richelieu. En 1795, par le décret du 22 août, ces Académies ont été transformées en

Institut de France jusqu'au 3 pluviôse de l'An XI¹⁹, lorsque le Premier Consul Bonaparte a réinstauré les académies.

Cette suppression des Académies venait du 10 septembre 1791 quand Talleyrand avait proposé ce décret à la Constituante. Voici quelques extraits²⁰ :

1. *Les Académies et sociétés entretenues aux frais du Trésor public, les chaires établies à Paris au Jardin du roi, au Collège royal, à celui de Navarre, à l'Hôtel des Monnaies, au Louvre, au Collège des Quatre-Nations, pour l'enseignement de la littérature, des mathématiques, de la chimie et de quelques parties de la physique, de l'histoire naturelle, et de la médecine, seront supprimées, et il y sera suppléé comme il suit.*
2. *Il sera établi à Paris un grand institut, qui sera destiné au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts.*

L'Institut était divisé en trois classes comme l'indique l'Article 3 : « *Il est divisé en trois classes, et chaque classe en plusieurs sections conformément au tableau suivant* » :

Classes et sections.			II^e CLASSE	
I^{re} CLASSE			<i>Sciences morales et politiques.</i>	
<i>Sciences physiques et mathématiques.</i>				
	Membres	Associés dans les à Paris. départements.		
1. Mathématiques	6	6	1. Analyse des sensations et des idées	6
2. Arts mécaniques	6	6	2. Morale	6
3. Astronomie	6	6	3. Science sociale et législation	6
4. Physique expérimentale	6	6	4. Economie politique	6
5. Chimie	6	6	5. Histoire	6
6. Histoire naturelle et minéralogie	6	6	6. Géographie	6
7. Botanique et physique végétale	6	6	<u>36</u>	<u>36</u>
8. Anatomie et zoologie	6	6	III^e CLASSE	
9. Médecine et chirurgie	6	6	<i>Littérature et beaux-arts.</i>	
10. Economie rurale et art vétérinaire	6	6	1. Grammaire	6
<u>60</u>	<u>60</u>		2. Langues anciennes	6
			3. Poésie	6
			4. Antiquités et monuments	6
			5. Peinture	6
			6. Sculpture	6
			7. Architecture	6
			8. Musique et déclamation	6
			<u>48</u>	<u>48</u>

¹⁹ 23 janvier 1803

²⁰ <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2925>

Cependant, quelque temps avant la suppression de l'Académie, l'ambiance entre les membres était déjà très instable. Selon l'abbé Morellet, membre de l'Académie Française, on pouvait diviser les académiciens en deux groupes : révolutionnaires et contre-révolutionnaires.

« Je repris mon assiduité aux séances de l'académie, dont la destruction était prévue et prochaine. Cependant, quoique toujours menacée, ainsi que tous les anciens établissements, elle subsistait encore ; (...). Il y en avait un bon nombre parmi nous qui étaient révolutionnaires dans toute la force de ce mot, La Harpe, Target, Ducis, Sedaine, Lemierre, Chamfort, Condorcet, Chabanon, Beauzée, Bailly, etc.²¹ ».

De cette énumération, l'un des hommes les plus remarquables est Nicolas Chamfort (Clermont-Ferrand, 1741 - Paris, 1794). Il était membre de l'Académie Française dès 1781, mais quand la Révolution commença, il adopta rapidement les idées révolutionnaires, et il se positionna donc contre l'Académie Française à laquelle il appartenait. Il écrivit de même un discours contre elle, qui sera prononcé par Mirabeau devant l'Assemblée Nationale en 1791, date à laquelle on commençait à questionner l'utilité des Académies. Il y critique fortement le lien des Académies avec le despotisme, critiquant par exemple la « médiocrité » de son dictionnaire « *qui indigné tous les gens de goût* ».

Ainsi, les républicains avaient supprimé toutes les Académies pour les remplacer par une entité purement révolutionnaire : l'Institut, qui unifiait toutes les sciences dans une seule institution.

II.2. LITTÉRATURE ET PRESSE

Durant la Révolution, la création littéraire a subi une décélération importante. Il n'y avait plus de place pour les écrivains puisque la politique et la presse révolutionnaire avaient envahi tout l'espace public. Les écrivains avaient donc laissé de côté la création artistique et dédiaient leurs plumes à l'action politique. Nicolas de Condorcet ou Chamfort sont deux exemples de ces hommes de lettres qui ont remplacé l'écriture littéraire par l'écriture patriotique, cédant ainsi au style démagogique. Le cas de

²¹ Mémoires de l'abbé Morellet, de l'Académie Française, sur le dix-huitième siècle et de la Révolution, 1821, Paris

Chamfort dernier est intéressant, puisque, à l'époque de l'Ancien Régime, il était un écrivain très apprécié dans les célèbres salons parisiens et avait gagné plusieurs prix de poésie attribués par l'Académie Française. Cependant, même s'il avait vécu un passé bien intégré dans l'Ancien Régime, quand la Révolution arriva, il commença vite à militer à travers ses écrits. Il n'écrivait plus de tragédies ni de comédies, mais il se dédia au journalisme révolutionnaire, rédigeant les *Tableaux de la Révolution*.

La censure était abolie, les théâtres n'étaient plus monopolisés, il existait une liberté de presse et pouvoir imprimer n'était plus un privilège. Alors, le changement que cela supposait dans ce nouveau régime fût visible très rapidement.

Les journalistes de cette période révolutionnaire essayaient de créer une langue populaire afin de pouvoir convaincre les masses. Pour cela ils utilisaient souvent un langage brut et obscène qui ne créait qu'une pseudo-langue violente et tapageuse. Il n'était pas surprenant de trouver de tels titres sur les pamphlets : *Si je me trompe qu'on me pend ! ; Bon Dieu ! Qu'ils sont donc bêtes, ces Français !*

Même les œuvres de théâtre avaient désormais des connotations politiques car des auteurs comme Dubuisson, Ronsin ou Fabre d'Églantine utilisaient les scènes pour instruire les gens et donc, effacer d'une certaine manière la ligne qui sépare le spectateur du spectacle. La pièce de Jean-Louis Laya, *L'Ami des lois*²², avait suscité des fortes confrontations entre les partisans et les adversaires de Robespierre car les personnages *Nomophage* (Robespierre) et *Duricrane* (Marat) étaient représentés de façon caricaturale.

La presse révolutionnaire devint ainsi une arme politique à travers pamphlets, brochures et journaux. Une nouvelle rhétorique passionnée venait de naître, complètement opposée à celle des délicats salons parisiens dont faisaient partie les aristocrates. Maintenant, les mots étaient volontairement exagérés afin d'être plus expressifs et peu importait la politesse ou le style.

²² <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k48297g>

Il fût donc inévitable de créer des nouvelles locutions ou des nouveaux mots que réclamaient les circonstances. C'est ainsi que les révolutionnaires créèrent un grand nombre de néologismes.

II.3. NÉOLOGISMES

Cette période a été très productive en termes de néologismes. Beaucoup de mots ont ainsi été créés ou ont acquis une nouvelle formulation pendant la Révolution. Généralement, les néologismes naissent pour permettre aux mots de désigner de nouvelles réalités et avec le nombre conséquent de changements depuis 1789, il était nécessaire de renouveler le vocabulaire français.

Tout le vocabulaire relatif à l'Ancien Régime se modifia grâce aux changements politiques et sociaux subis par le pays. L'un des seuls domaines qui est resté quasiment intact est la langue judiciaire. Le vocabulaire des autres domaines a été modifié par les révolutionnaires, et il n'est alors pas surprenant de constater le grand nombre de mots qui ont été créés dans les domaines en lien avec la politique, les institutions nouvelles, les luttes religieuses ou l'économie.

Même si c'est la bourgeoisie qui prit le pouvoir Révolutionnaire, le soutien du peuple était nécessaire, et cette rénovation linguistique devait donc être appropriée pour s'adresser au public de masse afin qu'il soutienne le nouveau gouvernement. L'un des changements les plus importants dans la naissance des mots politiques vient du fait que les affaires menées auparavant dans le cabinet royal, se faisaient désormais publiquement. Les affaires d'État se décidaient dans des assemblées parlementaires et il était donc nécessaire d'adapter ce vocabulaire pour qu'il soit compréhensible par tous.

Il faut noter que les hommes chargés des affaires publiques venaient également d'autres provinces que l'Île-de-France. Par conséquent, leur vocabulaire ne coïncidait pas avec celui de la Cour et des académies. Ils parlaient la langue des bourgeois, mais pas celle des aristocrates. Parfois « *ils emportèrent des provincialismes de leurs lieux*

d'origine ; ils employèrent les termes de leurs métiers et négoce, forgèrent les mots qui leur manquaient et changèrent le sens de ceux qui ne leur convenaient plus »²³.

Voilà quelques exemples des verbes introduits pendant la Révolution : *Centraliser, égaliser, *pamphléter, *paroler, domestiquer, héroïser, athéiser, *expressionner, *esclaver une nation, élire*. Selon Paul Lafargue, ce dernier mot était presque inconnu avant les révoltes de 1789, et par conséquent, « il était très commun d'entendre d'honorables membres dire : on a *éli* monsieur un tel président » (Mercier, *Dictionnaire néologique*). Les changements d'avis étaient apparemment fréquents à cette période, et le verbe *girouetter* apparût comme un néologisme très utilisé pendant la Révolution. Il était tellement courant qu'il y avait même un dictionnaire intitulé *Dictionnaire des girouettes*²⁴.

Aussi, comme pour l'usage des nouveaux verbes, les révolutionnaires ont créé des nouveaux substantifs, et adjectifs à partir d'anciens termes qui n'étaient plus utilisés dans le langage habituel. En l'an VI, dans le *Dictionnaire de l'Académie*, a été publié un supplément de 336 nouveaux mots, toujours employés de nos jours. Par exemple : *agitateur, député, civisme, propagande, bureaucratie*.

D'autres mots existant sous l'Ancien Régime prirent une nouvelle définition à cette époque. On en trouve des exemples dans le *Dictionnaire de l'Académie* de l'an VI :

Égalité : Avant la Révolution, « *conformité, parité, rapport entre les choses égales* ». Après la Révolution, « *égalité des droits ; la loi la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse* ».

Moralité : Avant la Révolution, « *réflexion morale, sens moral enveloppé sous quelque discours fabuleux* » ; après la Révolution « *caractère moral d'une personne, ses mœurs, ses principes* ».

Aristocratie : après la Révolution, « *la caste des ci-devant nobles et privilégiés, en général les ennemis du gouvernement* ».

²³ LAFARGUE, Paul (1894), *La langue française avant et après la Révolution. Études sur les origines de la bourgeoisie moderne*.

²⁴ Paru en 1815. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1186341>

Démocrate : « Celui qui s'est dévoué à la cause de la Révolution ».

Il est évident que comme l'avait dit Mercier à la Tribune publique en 1796, « *pour mieux renverser les choses, on a renversé le langage* ». Ainsi, en complément de ces mots adoptés dans le langage courant, de nouveaux lexiques ont été spécialement inventés pour les circonstances, dont l'un des plus connus est celui de *sans-culottes*.

La langue n'est pas considérée uniquement comme un instrument de communication, elle est un reflet de la société. C'est pour cela que l'unification du langage dans le territoire n'est pas non plus suffisante, il faut que la langue soit également créatrice, nouvelle et pure ; caractéristiques que souhaitaient les révolutionnaires de la nouvelle France. Les républicains voulaient renouveler le territoire pour créer un pays uni, libre des vestiges monarchiques et féodaux.

II.4. SUPPRESSION DES MOTS CHRÉTIENS OU QUI FONT RÉFÉRENCE À L'ARISTOCRATIE

Pour ne pas laisser de traces de l'Ancien Régime, les révolutionnaires ont supprimé tout ce qui avait un lien avec ce passé royal. Ils ont commencé par effacer le calendrier romain, jugé trop religieux. Le nouveau calendrier révolutionnaire publié le 24 novembre 1793 a ainsi été utilisé jusqu'au 1^{er} janvier 1806. Les républicains n'y avaient pas uniquement changé les noms des jours de la semaine, mais ils avaient également refait l'organisation hebdomadaire. Dorénavant, la semaine avait dix jours, appelés *décades* : *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi* et *décadi*. Les mois, respectant les 30 jours, changèrent aussi de noms s'inspirant du climat français ou de l'agriculture : *vendémiaire, brumaire, frimaire, nivôse, pluviôse, ventôse, germinal, floréal, prairial, messidor, thermidor* et *fructidor*. La forme des noms des mois fût renouvelée selon les saisons : les mois d'automne se terminèrent par *-aire*, ceux d'hiver par *-ôse*, ceux du printemps par *-al* et pour l'été par *-idor*. Pour les révolutionnaires, le premier jour de ce calendrier, c'est-à-dire le 1 vendémiaire de l'an I était le 22 septembre 1792. Donc, chaque année contenait douze mois de trente jours

divisés en trois décades. À cela, il fallait ajouter six²⁵ jours complémentaires à la fin de l'année, nommés *sanculottides*²⁶. Chacun de ces jours était dédié aux valeurs révolutionnaires : *jour de la vertu, jour du génie, jour du travail, jour de l'opinion, jour des récompenses, jour de la révolution*.

Un autre changement effectué dans le calendrier fût que les jours n'étaient désormais plus dédiés aux saints, mais à la nature. Par exemple, le 28 octobre était la journée de la figue, le 25 novembre la journée du cochon et le 29 décembre la celle du mercure. Le but était de laisser de côté les saints du calendrier grégorien pour les remplacer par des instruments ruraux ou des éléments de la nature selon la saison. Fabre d'Églantine expliquait cela à la Convention Nationale :

« Le calendrier étant une chose à laquelle on a si souvent recours, il faut profiter de la fréquence de cet usage, pour glisser parmi le peuple les notions rurales élémentaires, pour lui montrer les richesses de la nature, pour lui faire aimer les champs, et lui désigner, avec méthode, l'ordre des influences du ciel et des productions de la terre ».

Tous les jours d'été seront inspirés des fruits cultivées à cette période et en hiver, les jours seront dédiés aux fruits qu'on ramasse et aux instruments qu'on utilise pour labourer les terres en hiver. Et il en sera de même pour les jours de printemps et d'automne.

« La régénération du peuple français, l'établissement de la République, ont entraîné nécessairement la réforme de l'ère vulgaire. Nous ne pouvions plus compter les années où les rois nous opprimoient, comme un tems où nous avons vécu. Les préjugés du trône et de l'église, les mensonges de l'un et de l'autre, souilloient chaque page du calendrier dont nous nous servions²⁷ ».

Ainsi s'exprimait d'Églantine sur la nécessité de créer un nouveau calendrier. On voit là encore comment l'objectif des révolutionnaires était de démolir toute trace de l'ancienne société pré-révolutionnaire.

²⁵ Il s'agissait normalement de cinq jours complémentaires, mais tous les quatre ans, c'est-à-dire, l'an III, l'an VII ou l'an XI comptaient d'un sixième jour complémentaire pour respecter l'année tropique.

²⁶ La graphie peut varier entre *sanculottides* ou *sans-culottides*.

²⁷ Aubin-Louis de Grandmaison, *Annuaire du républicain, ou légende phyco-économique*, M. F. Drouhin, 1793. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k48805n/f3.image.langFR>

Une autre modification faite par les révolutionnaires concernait la toponymie. La Révolution de 1789 a changé le nom des villes et villages pour supprimer toute trace de l'Ancien Régime inscrite dans les noms des lieux. Les révolutionnaires avaient ainsi créé une commission pour remplacer les noms des lieux. À la suite de cela, le 31 mai 1793, le Comité de l'instruction publique ordonna que tous les noms des villes comportant des mots comme *saint*, *roi*, *compte*, etc., c'est-à-dire ceux qui évoquaient la noblesse, l'Église ou la royauté, devaient être supprimés et remplacés par d'autres avec des connotations révolutionnaires. Voici quelques exemples des villes qui ont dû changer de nom :

Ancienne dénomination		Dénomination révolutionnaire
Grenoble	→	Grelibre
Saintes	→	Xantes
Saint-Malo	→	Port-Malo
Nogent-le-Roi	→	Nogent-la-Haute-Marne
Condé-sur-Escaut	→	Nord-Libre
Saint-Nazaire	→	Marat

Parfois, il était difficile d'imposer le nouveau nom proposé, et quelque temps plus tard, avec la Restauration, la plupart des noms ont été récupérés. Cependant, certains noms créés par la Révolution ont perduré, comme dans le cas de Saint-Sarlin. Le nom rétabli par la Restauration disparaîtra et c'est avec le nom révolutionnaire que nous le connaissons de nos jours : La Roche-Vineuse.

Par conséquent, même si les révolutionnaires ont imposé des nouveaux noms de lieux, ils n'ont pas toujours perduré longtemps car il fallait réapprendre un grand nombre de villes. Alors, même si dans certains endroits, le nouveau nom va s'imposer, c'est souvent le nom révolutionnaire qui finira par disparaître.

De même avec les prénoms, certains étaient considérés trop chrétiens, et par conséquent, étaient remplacés par d'autres sans aucune connotation religieuse. Par exemple, des prénoms comme *Marie* et *Pierre* ne pouvaient plus être acceptés. En revanche, *Violette*, *Marguerite*, *Capucine*, *Rose*, *Flore* furent beaucoup utilisés car ils

faisaient référence à la nature. Et également d'autres prénoms très révolutionnaires et de l'Antiquité comme *Marat*, *Horace* ou *César* apparurent de manière courante.

À Rennes, par exemple, le premier prénom révolutionnaire apparût en avril 1791 : *Pascal François Maurice Citoyen Français*. Mais petit à petit les prénoms masculins contenant un *Républicain* ont augmenté et en 1793, ont dépassé les 5 % des naissances. Cependant, le record a été en nivôse an II, où près de 10 % des prénoms masculins étaient révolutionnaires. Mais il n'était pas toujours facile d'inférer sur les prénoms des enfants. Selon l'enquête de R. Bange²⁸, paradoxalement, à Falaise, en Normandie, où la plupart des habitants étaient des montagnards, les prénoms révolutionnaires n'étaient pas très fréquents, voire, en très faible nombres.

Pour les prénoms, cela a donc été un processus un peu plus complexe, puisque les prénoms traditionnels comme *Marie* n'ont pas disparu brusquement. Ici, le changement le plus remarquable est la naissance de nouveaux prénoms faisant référence à la Révolution, comme l'exemple de Rennes que nous venons de voir ou le prénom *Marat* qui a commencé à être plus habituel.

²⁸ R. BANGE : *Les prénoms de l'an II et les autres : typologie des attributions de prénoms dans la France en Révolution*, Éditions du CNRS, 1984.

CONCLUSION

Il est surprenant de voir à quel point le français était une langue peu connue pour la majorité des citoyens avant la Révolution. Dans ce travail, nous voyons que la Révolution n'a pas été uniquement un changement politique, mais également linguistique. Les révolutionnaires ont fait un grand travail d'épuration pour effacer toute trace de l'Ancien Régime : réorganisation des territoires, suppression de l'Académie Française, censure des langues régionales et même d'un grand nombre de mots français.

Il faut noter que les changements linguistiques menés à cette époque ne sont pas vraiment une évolution naturelle de la langue. Ces changements ont été faits d'une façon artificielle dans le but d'être répandus le plus rapidement possible parmi tous les Français. Pour que tous les citoyens puissent comprendre et partager les idées révolutionnaires, il était d'abord essentiel que tous partagent la même langue. Désormais, l'idiome qui s'est imposé n'est autre que la langue que parlaient les bourgeois, c'est-à-dire la classe dirigeante de la Révolution. Alors, il fallait que tout le monde adopte leur langue pour pouvoir créer un sentiment d'unification du pays. Ils voulaient faire de la France un nouveau pays. Grâce à la chute de la monarchie, les révolutionnaires ont radicalement changé la société. Ils ont vu l'opportunité de créer et donner forme à un nouveau système administratif, politique et linguistique. Car, pendant la Révolution, la liaison entre la politique et la linguistique était très fine et délicate. Cette réforme avait comme but principal de centraliser le pouvoir politique à Paris, et tout devait donc se faire comme à la capitale. Les révolutionnaires ont essayé de faire disparaître les autres cultures, coutumes et langues. Ainsi, si tous les Français avaient les mêmes coutumes, les mêmes droits et la même langue, ils étaient tous égaux devant la République. Les mesures pour obtenir cette « égalité » ont dû être parfois très radicales. Les révolutionnaires avaient tout planifié pour que rien ne soit laissé au hasard.

La langue française est aujourd'hui la seule langue officielle de la France, et cela ne vient donc pas d'une évolution naturelle de la langue, mais d'une imposition qui date de l'époque Révolutionnaire.

BIBLIOGRAPHIE

BIDART, Pierre, *La Révolution française et la question linguistique : 1789 et les Basques*, 1^{ère} édition Bordeaux, P.U. F. Bordeaux, 1991

LEPAPE, Pierre, *Le pays de la littérature*, Éditions Seuil, 2004

GUILHAUMOU, Jacques, *La langue politique et la Révolution français. De l'évènement à la raison linguistique*, Paris : Meridiens Klincksieck, 1989

BANGE, Rapaël, *Les prénoms de l'an II et les autres : typologie des attributions de prénoms dans la France en Révolution*, Éditions du CNRS, 1984.

De GRANDMAISON, Aubin-Louis, *Annuaire du républicain, ou légende phyco-économique*, M. F. Drouhin, 1793

M. de CERTEAU, D. JULIA et J. REVEL, *Une politique de la langue – La Révolution française et les patois*, Paris, Gallimard, 1975.

LAFARGUE, Paul, *La langue française avant et après la Révolution. Études sur les origines de la bourgeoisie moderne*, 1894.

Mémoires de l'abbé Morellet, de l'Académie Française, sur le dix-huitième siècle et de la Révolution, 1821, Paris

OTT, Karl August, *La notion du « bon usage » dans les Remarques de Vaugelas*, au congrès de l'Association, le 24 juillet 1961

SITOGRAFIE

<http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2925> consulté le 16/06/2015

http://www.taieb.net/auteurs/Talleyrand/mesures_1790.html consulté le 24/05/2015

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/caief_0571-5865_1962_num_14_1_2218 consulté le 24/05/2015

DICTIONNAIRES

Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, nouvelle édition, Genève, Pellet, I. XXIV, 1778, art. patois, p.992.

ANNEXE : QUESTIONNAIRE DE L'ABBÉ GRÉGOIRE²⁹

1. L'usage de la langue française est-il universel dans votre contrée ? Y parle-t-on un ou plusieurs patois ?
2. Ce patois a-t-il une origine ancienne et connue ?
3. A-t-il beaucoup de termes radicaux, beaucoup de termes composés ?
4. Y trouve-t-on des mots dérivés du celtique, du grec, du latin et en général des langues anciennes et modernes ?
5. A-t-il une affinité marquée avec le français, avec le dialecte des contrées voisines, avec celui de certains lieux éloignés, où des émigrants, des colons de votre contrée, sont allés anciennement s'établir ?
6. En quoi s'éloigne-t-il le plus de l'idiome national ? N'est-ce pas spécialement pour les noms des plantes, des maladies, les termes des arts et métiers, des instruments aratoires, des diverses espèces de grains, du commerce et du droit coutumier ? On désirerait avoir cette nomenclature.
7. Y trouve-t-on fréquemment plusieurs mots pour désigner la même chose ?
8. Pour quels genres des choses, d'occupations, de passions, ce patois est-il plus abondant ?
9. A-t-il beaucoup de mots pour exprimer les nuances des idées et les objets intellectuels ?
10. A-t-il beaucoup de termes contraires à la pudeur ? Ce que l'on doit en inférer relativement à la pureté ou à la corruption des mœurs ?
11. A-t-il beaucoup de juréments et d'expressions particulières aux grands mouvements de colère ?
12. Trouve-t-on dans ce patois des termes, des locutions très énergiques et même manquant à l'idiome français ?
13. Les finales sont-elles plus communément voyelles que consonnes ?
14. Quel est le caractère de la prononciation ? Est-elle gutturale, sifflante, douce, peu ou fortement accentuée ?
15. L'écriture de ce patois a-t-elle des traits, des caractères autres que le français ?
16. Ce patois varie-t-il beaucoup de village à village ?
17. Le parle-t-on dans les villes ?

²⁹ L'enquête a été lancée le 13 août 1790. L'abbé Grégoire a reçu 49 réponses jusqu'en 1792. Comme conclusion de ces réponses, l'abbé Grégoire avait rédigé un rapport de 28 pages qu'il va présenter à la Convention Nationale le 4 juin 1794.

18. Quelle est l'étendue territoriale où il est usité ?
19. Les campagnards savent-ils également s'énoncer en français ?
20. Prêchait-on jadis en patois ? Cet usage a-t-il cessé ?
21. A-t-on des grammaires et des dictionnaires de ce dialecte ?
22. Trouve-t-on des inscriptions patoises dans les églises, les cimetières, les places publiques, etc. ?
23. Avez-vous des ouvrages en patois, imprimés ou manuscrits, anciens ou modernes, comme droit coutumier, actes publics, chroniques, prières, sermons, livres ascétiques, cantiques, chansons, poésie, traductions, etc. ?
24. Quel est le mérite de ces divers ouvrages ?
25. Serait-il possible de se les procurer facilement ?
26. Avez-vous beaucoup de proverbes patois particuliers à votre dialecte et à votre contrée ?
27. Quelle est l'influence respective du patois sur les mœurs, et celles-ci sur votre dialecte ?
28. Remarque-t-on qu'il se rapproche insensiblement de l'idiome français, que certains mots disparaissent, et depuis quand ?
29. Quelle serait l'importance religieuse et politique de détruire entièrement ce patois ?
30. Quels en seraient les moyens ?
31. Dans les écoles de campagnes, l'enseignement se fait-il en français ? Les livres sont-ils uniformes ?
32. Chaque village est-il pourvu de maîtres et de maîtresses d'écoles ?
33. Outre l'art de lire, d'écrire, de chiffrer et le catéchisme, enseigne-t-on autre chose dans ces écoles ?
34. Sont-elles assidûment surveillées par MM. Les Curés et Vicaires ?
35. Ont-ils un assortiment de livres pour prêter à leurs paroissiens ?
36. Les gens de la campagne ont-ils le goût de la lecture ?
37. Quelle espèce de livres trouve-t-on plus communément chez eux ?
38. Ont-ils beaucoup de préjugés, et dans quel genre ?
39. Depuis une vingtaine d'années, sont-ils plus éclairés ? Leurs mœurs sont-elles plus dépravées ? Leurs principes religieux ne sont-ils pas affaiblis ?
40. Quelles sont les causes et quels seraient les remèdes à ces maux ?
41. Quels effets moraux produit chez eux la révolution actuelle ?

42. Trouve-t-on chez eux du patriotisme, ou seulement les affections qu'inspire l'intérêt personnel ?
43. Les ecclésiastiques et les ci-devant nobles ne sont-ils pas en butte aux injures grossières, aux outrages des paysans et au despotisme des maires et des municipalités ?